

## Atelier 1 : compte rendu

Metz – Fédération départementale des centres sociaux – 27 mars – 9h-12h

# Thème – La reconnaissance de l'utilité de l'action des centres sociaux

---

Les enjeux du thème relevés précédemment

Le rôle joué par les centres sociaux au sein des territoires, est défini par la multiplicité des activités qu'ils assument et les compétences dont font preuve leurs personnels, l'utilité de leur action est, à leurs yeux, insuffisamment connue et reconnue.

L'avenir et le développement des centres sociaux passent donc prioritairement par une meilleure reconnaissance de cette utilité sociale et économique.

Cet enjeu prépondérant prend plusieurs formes et revêt différents aspects. Il s'agit, pour les centres et leurs personnels d'obtenir :

- une reconnaissance de la diversité et des spécificités des différentes compétences dont peuvent faire preuve les personnels des centres et dont l'éventail varie selon les centres
- une reconnaissance du socle des valeurs sur lesquelles se fondent le projet social des centres et lui donnent sens (dignité humaine, démocratie, solidarité) et qui les différencie d'autres organismes, notamment du secteur marchand une reconnaissance de l'utilité sociale remplie par les centres, tant sur le plan du lien social, que de la cohésion sociale et de la promotion de l'individu.
- une reconnaissance du rôle économique qu'ils occupent au sein de leurs territoires, rôle méconnu et largement occulté et rarement mis en évidence

Cette reconnaissance multiple passe par la définition d'un cadre d'intervention en matière d'action sociale et éducative afin d'établir la qualité de services requise.

**Il est précisé que l'enjeu concernant « la nécessité d'adapter les qualifications des salariés et des bénévoles », non retenu comme enjeu spécifique, est une composante et un axe transversal à l'ensemble des défis énoncés.**

**Les axes de développement retenus devront donc s'inscrire dans un contexte d'anticipation, d'identification et de développement des compétences.**

## Définition des qualités et des défauts des centres sociaux et associations de développement social local

---

Après avoir resituer le contexte de l'étude prospective dans lequel se situe cet atelier du futur, les participants sont invités à se projeter dans le futur et à définir de façon synthétique les « qualités » et les « défauts » du centre social, à partir du scénario suivant :

### Groupe 1 : la structure idéale

Nous sommes **en 2014**, après un plan de réorientation, les centres sociaux ont connu une nette amélioration de leur rôle et de leur fonctionnement. Les élections municipales viennent d'avoir lieu et un nouveau maire est élu. Il vous convoque en tant que directeur du centre social de la commune et vous demande de lui dire en 2 mots la (les) principale(s) utilité(s) de votre centre social. Quelles sont les « qualités » de votre structure que vous aimeriez pouvoir mettre en avant ?

### Groupe 2 : la structure peu satisfaisante

Nous sommes **en 2014**, après un plan de réorientation, les centres sociaux ont connu une nette amélioration de leur rôle et de leur fonctionnement. Les élections municipales viennent d'avoir lieu et vous avez été élu maire. Vous avez convoqué le directeur du centre social de votre commune qui vous a vanté les qualités de son établissement. Vous n'avez pas la même perception de l'amélioration du centre social que lui et vous lui opposez, en 2 mots, les faiblesses et les défauts que vous avez relevés durant votre campagne.

### Réponses apportées

#### Qualités de la structure « idéale »

- Projet territorial
- Espace d'échanges, de réflexion, de citoyenneté
- Acteur qualifié : reconnu sur le quartier par la qualité du service rendu à toute la population
- Service rendu
- Transversalité
- Prise en charge globale de toutes les familles de 2,5 mois à 77 ans : *les centres sont dotés de services et de professionnels capables de prendre en charge toute la famille du nourrisson à la personne âgée et même des personnes handicapées (complètement intégrées dans la famille)*
- Professionnalisme : *la structure a grandi, des efforts de professionnalisation ont abouti à des compétences larges et moins cloisonnées (décloisonnement dans le centre lui-même, plus grande prise en compte de la population)*

- Ouverture d'esprit maximum
- Force de proposition dans une démarche participative
- Souplesse et adaptation : *Quand les enfants grandissent, on ferme la maternelle, quand les citoyens changent notre centre social s'adapte (souplesse d'adaptation, on n'est pas enfermé dans un rôle, c'est le seul équipement qui ne sera jamais à abattre parce qu'il se renouvelle en permanence)*

## Faiblesses et défauts de la structure non satisfaisante

- Trop cher : contraintes budgétaires, économies nécessaires, maîtrise des demandes de subventions
- Onéreux : des subventions augmentent, désormais l'intercommunalité va se charger du social
- Pas assez au service de la commune : *besoin de plus de collaboration avec des objectifs fixés par la mairie, considérer plus les priorités municipales dans le choix des options du centre*
- Valeurs de l'éducation populaires dépassées
- *besoin de développer de nouvelles formules d'accueil de l'enfant et ne pas s'occuper que de l'accueil des défavorisés*
- Augmentation des subventions mais peu de résultats visibles
- Assistanat sur le terrain mais pas de service à la population
- Illisible : « *il faut rendre des comptes à la population mais vous n'arrivez pas à expliquer ce que vous faites* », une machine complexe qu'on ne comprend pas
- Complexe : votre système coûte et est compliqué

En résumé :

Discriminations : coût, insatisfaction quant à la lisibilité, besoin de concret

### Débat

Les « qualités » d'un futur centre reposent sur la qualité des services rendus à la population, sa souplesse et sa capacité d'adaptation. Qualités résultant notamment du professionnalisme des personnels.

Les principales critiques portent notamment sur coût du centre social, argument jugé insuffisant et récurrent qui nécessite une meilleure connaissance des coûts de fonctionnement d'une collectivité de façon à opposer les coûts réels du fonctionnement d'un centre et de la mise en œuvre des actions. Les maires ont des contraintes budgétaires qui rendent difficile l'accompagnement des développements souhaités. Et pourtant ils reconnaissent la qualité du travail fourni.

Dans cette analyse, il convient de s'interroger et de mettre en évidence les coûts pour la collectivité en l'absence de Centre social.

L'existence du centre social repose sur l'agrément de la CAF qui elle-même tient compte des besoins de la population. Dès lors sa légitimité n'est plus à démontrer.

## Traits d'utilité et besoins des populations

Réunis en sous-groupes, les participants sont invités à réfléchir aux objectifs à développer pour relever ce défi de la reconnaissance de l'utilité des centres sociaux.

Deux questions sont posées pour dégager les orientations souhaitées :

- à quoi doivent servir prioritairement les centres sociaux ?
- à quels besoins prioritaires de la population doivent répondre les centres sociaux ?

### Réponses apportées :

Utilité des centres sociaux	Besoins des populations
<b>Favoriser la coopération</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soumettre des idées aux autres</li> <li>- être facilitateur et porteur de la coopération</li> <li>- défendre ses idées autour d'une table</li> <li>- partager diagnostics, actions, évaluations</li> <li>- coopérer avec les partenaires</li> <li>- coopérer avec la population</li> <li>- être un maillon d'une chaîne partenariale</li> </ul>	<b>Besoin de services</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garde d'enfants</li> <li>- loisirs pour enfants</li> <li>- services diversifiés de la petite enfance à la personne âgée</li> </ul>
<b>Etre un lieu de Proximité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être un lieu de débat et de démocratie</li> <li>- assurer une veille des besoins des habitants</li> <li>- proximité des services</li> <li>- être un lieu de convivialité</li> </ul>	<b>Accès aux loisirs et à la culture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lieux festifs (quand ce n'est pas fait par ailleurs)                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ lieu de proximité</li> </ul> </li> </ul>
<b>Etre un lieu de promotion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- résister aux stigmates de la population</li> <li>- résister aux idées reçues</li> <li>- ne pas être instrumentalisé</li> <li>- être plus qu'une réponse</li> <li>- être des acteurs initiateurs du développement</li> <li>- réfléchir aux projets de vie</li> <li>- revendiquer le rôle de l'animation globale</li> <li>- être pilote d'initiatives</li> <li>- accompagner le changement et l'évolution de l'individu dans la société</li> </ul>	<b>Lien social - socialisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rompre son isolement</li> <li>- échanger</li> <li>- retrouver d'autres personnes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ lieu de proximité</li> </ul> </li> </ul>

<b>Traduire en actions les besoins de la population et des financeurs</b>	<b>Conciliation vie familiale, sociale et professionnelle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- être partenaires</li> <li>- offrir des réponses différentes selon les secteurs d'intervention</li> <li>- les institutions font aussi remonter les besoins identifiés de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- garde d'enfants</li> <li>- faciliter l'organisation de la vie familiale à travers une offre adaptée</li> </ul>
<b>Participer au développement économique d'un territoire</b>	<b>Accompagnement de la famille</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- employeur</li> <li>- développeur économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- si des difficultés exprimées</li> <li>- avec ESF, assistante sociale</li> <li>- gérer ou orienter la demande</li> <li>➤ lieu de coopération</li> </ul>

*commentaires*

Mettre aussi en parallèle la commande institutionnelle qui remonte les demandes de la population et le risque d'instrumentalisation

La question de la famille est centrale. Les centres sociaux sont là pour répondre aux demandes et accompagner les projets

Parfois les communes s'approprient toute l'action sur leur banc et deviennent l'interlocuteur unique des financeurs. Dès lors le centre social n'est plus en contact direct avec les partenaires institutionnels

## Orientations : Traits de reconnaissance

---

Parmi les différents traits d'utilité ci-dessus énoncés, chaque participant est invité à sélectionner les 3 principales utilités pour lesquelles il pense que le centre social doit prioritairement être reconnu.

Le classement ci-dessous hiérarchise les traits de reconnaissance souhaités.

### Utilité des centres sociaux

<b>1) Etre un lieu de promotion de la personne et accompagner le changement et l'évolution de l'individu dans la collectivité</b>	27
<b>2) Etre un outil de coopération, favoriser et porter la coopération</b>	17
<b>3) Etre un lieu de Proximité</b>	12
<b>4) Participer au développement économique d'un territoire</b>	10
<b>5) Traduire en actions les besoins de la population et des financeurs</b>	8

Les 3 premiers traits de reconnaissance ci-dessus seront approfondis lors du prochain atelier du futur, le 10 avril 2008.

L'objectif de ce second atelier du futur est de :

- déterminer les actions concrètes à engager pour développer ces orientations et réussir à faire reconnaître ces utilités des centres sociaux
- identifier les compétences indispensables à la mise en œuvre de ces actions

## Participants

- DUC Bernard – FDSC 57
- RICHARD Roger – FDSC 57
- CHARPENTIER Christel – CAF 88
- MOUQUET Dominique– CS Guénange
- SIMONCELLI Elisabeth – CS Florange
- BOUDROT Claude – FDSC 55
- VECCHIO Gaëtan – CS Folschviller
- GIGLIA Anna – CS Hombourg-Haut
- RACH Isabelle – Mas Metz
- Martine GERVILLE – FDSC 57
- Claude HAFNER – CS Serémange